

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2020-05-22x-00505 Référence de la demande : n°2020-00505-041-001

Dénomination du projet : inventaire pour travaux sur le seuil du Gasconnet

Lieu des opérations : -Département : Hérault -Commune(s) : 34830 - Clapiers.34980 - Montferrier-sur-Lez.

Bénéficiaire : PALADEL CYRIL - bureau d'étude cariçaie

MOTIVATION ou CONDITIONS

Contexte : Il s'agit de l'arasement partiel du seuil de Gasconnet nécessitant une étude complémentaire faune flore afin d'évaluer l'impact et quantifier les effets de l'abaissement de la lame d'eau en amont du seuil suite à son arasement :

1) L'habitat à briophytes d'intérêt communautaire (7220-seuils à briophytes et formations de travertins) présent sur la partie ancienne du seuil en rive droite.

2) La présence potentielle d'odonates protégées et notamment le Gomphe de Graslin

Avis favorable du CNPN et recommandation concernant le diagnostic écologique

Afin de poser un diagnostic complet sur les odonates il est nécessaire de récolter des inventaires sur un laps de temps de 3 ans (Dommanget, 1989). La présente étude propose un diagnostic sur l'année en cours (2020). La condensation de cette phase de diagnostic sur une année (un été plus qu'une année) supposerait une étude approfondie de la bibliographie sur la description des habitats présents et toutes les informations pouvant apporter des éléments de compréhension de l'évolution de la richesse spécifique du site ; compte tenu du calendrier fourni dans le dossier, la campagne d'inventaires a déjà commencé. Sachant que des conditions de chaleur très fortes peuvent inhiber l'activité des odonates, considérant la précocité et la détectabilité de certaines espèces à enjeux forts comme l'Agrion de Mercure, il est recommandé d'intensifier la campagne des prospections pour la période restant avec notamment 3 passages en juillet et 3 en août dans les conditions climatiques suivantes :

- bon ensoleillement, température entre 20 et 30 °C et présence de vent faible à nul (estimé et exprimée en Beaufort).

Il est intéressant de rechercher les accouplements probables, les immatures, ainsi que toute activité reproductrice qui permet de juger de l'activité de la population. Le nombre d'individus doit également être noté avec précision.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Les relevés de transect (optimaux pour les imagos) doivent se réaliser de préférence en après-midi à partir de 16h pendant la période de juillet-août. Le comportement reproducteur le plus significatif doit être relevé dans le diagnostic : défense territoriale, tandem, accouplement, ponte, exuvies. La collecte des exuvies repérées aisément est recommandée pour attester le statut reproducteur des espèces. Concernant le Gomphe de Graslin, son activité maximale dans les sites de reproduction se situe à la fin du mois de juin et au début juillet ce qui confère un caractère urgent au diagnostic par rapport à cette espèce.

Le CNPN préconise dans le cadre de ce diagnostic de définir le rôle exact des populations avec notamment absence/présence de continuités écologiques favorables aux échanges inter-populationnels.

En vue d'un suivi ultérieur de la population des odonates et des effets de l'arasement sur certaines espèces, des données sur la structure des peuplements, la répartition des abondances entre différentes espèces ainsi que des éléments sur leur état de conservation seraient souhaitables.

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire : Michel METAIS

AVIS : Favorable

Favorable sous conditions

Défavorable

Fait le : 3 août 2020

Signature :

